

FICHE D'EXPLOITATION

Production Végétale

Nom de la structure : **A L'AUNEE DES BOIS**

Type de production (pas seulement ce qui sera au magasin):

Produits à partir de plantes médicinales cultivées ou sauvages : macérâts de bourgeons, alcoolatures, huiles de macération solaire

Petits fruits (cassis, argousier, ...), la production démarrera en 2018.

Graines de courge, lin et chardon marie (alimentaire)

Origine de la structure : entreprise individuelle EIRL depuis **février 2016**

Nom, prénom du (ou des) producteur(s) : **VIDALENCHE Fanny**:

Lieu de l'exploitation : Chainay Dessous, Aillon le vieux - 73340

Siège social : Imm. Julioz, Place René Cassin Le Châtelard- 73630

Téléphone : **06 63 37 26 45** Mail : **contact@alauneedesbois.fr**

Mode de production

L'exploitation est installée sur les terrains d'une ancienne ferme (vaches laitières et auparavant chèvres) : elle dispose de locaux spacieux et d'un environnement naturel très favorable, ensoleillé, à l'écart d'agriculture intensive, et proche de lieux propices à la cueillette sauvage.

Les plantes utilisées proviennent de la cueillette sauvage et des cultures.

I-Travail du sol et fertilisation

Les cultures sont installées dans une pente bien exposée orientée sud-ouest.

Au départ, il a fallu transformer la pâture en terre cultivable. Des terrasses ont été formées suite au passage d'un cheval de trait qui a réalisé un labour superficiel. Au début de l'exploitation, le sol était déjà riche. La première année, il y a eu uniquement une légère fertilisation à base de granulés de compost là où le sol était moins riche, dans la partie amont (pour les petits fruits).

Par la suite, il est envisagé de faire un compost de fumier, si possible provenant d'une ferme en bio. Il n'y a pas d'autres intrants dans le sol.

II- Désherbage et lutte phytosanitaire

Le désherbage est manuel, avec un mode de cultures associées qui occupe tout le sol, et de ce fait laisse peu de place aux plantes adventices indésirables.

Pour l'arrosage : utilisation d'eau de source présente sur le terrain.

Si besoin, des soins à base de préparations biodynamiques pourront être utilisés.

III- Les semences et plants

Une serre de semis a été construite à proximité.

Les semences ou plants peuvent être achetées bios (dans ce cas, label bio accordé immédiatement) ou provenir de production propre (dans ce cas, les plantes sont considérées comme "en conversion bio", et il faut 2 ans pour obtenir le label bio pour les produits à partir de ces plantes). La visite de labellisation AB a été faite en août 2016.

Plantes herbacées en culture : géranium rosat, chardon marie, armoise annuelle, angélique archangélique, souci, sauge officinale, menthes, thyms, bétoine officinale, pavot de Californie, serpolet, échinacée, agripaume, hysope, menthe-coq, camomille romaine, sarriette, tanaïs, arquebuse, lavandes, lin, consoude de Russie, courges à graines, choux perpétuels...

Arbres ou arbustes cultivés:

Cultivés : gojis, argousiers, rosiers, groseilliers, cassis, (figuier), kiwaïs, kakis, cerisiers, amélanchiers, goumis, sureaux.

A proximité, pour cueillette sauvage : noyer, sureau noir, amélanchier, cerisier, prunier, genévrier, tilleul, églantier, achillée millefeuille, alchémille, mauve, origan, armoise commune, valériane officinale,...

IV- Transformations

Produits utilisés : plantes, eau, alcool, huiles, glycérine.

L'alcool est de l'alcool issu de l'agriculture biologique. Il est acheté détaxé, mais il y a une taxe sur les produits fabriqués à la vente. Cette taxe se calcule sur la base de l'équivalent d'alcool pur. La glycérine végétale est certifiée AB.

Chaque préparation fait l'objet d'une fiche détaillée comprenant la date et les poids de tous les ingrédients utilisés. C'est sur cette base que se font le calcul d'alcool et les contrôles.

Extraits de bourgeons

Macération des bourgeons dans un mélange 1/3 glycérine, 1/3 eau, 1/3 alcool

A noter : Chacun de ces solvants a un pouvoir d'extraction différent.

– l'alcool permet d'extraire les principes actifs tels que les alcaloïdes et hétérosides, les glycosides et quelques acides.

– la glycérine extrait les autres principes actifs : les phénols, les huiles essentielles et les flavonoïdes, ainsi que certains acides. Cette synergie participe à l'extraction et à la transmission de l'énergie des tissus embryonnaires.

– l'eau récupère les dérivés hydrosolubles, les tanins, les sels minéraux, les flavonoïdes, les vitamines hydrosolubles et quelques acides.

Après macération d'un mois, on filtre et on presse (presse en inox)

On obtient un macérât mère qu'on dilue à 1/10 avec le même mélange eau alcool glycérine et on "dynamise" manuellement.

La proportion de bourgeons dans la macération est de 1/20 d'équivalent de poids sec des bourgeons.

Ce produit est soumis à la réglementation des "compléments alimentaires".

Alcoolatures : Macération des plantes fraîches dans l'alcool

Pour les alcoolatures (qui suivent le même procédé de fabrication que les teintures mères), la proportion de plantes (sommités fleuries, racines, feuilles ou fleurs selon la plante) dans la macération est de 1/10 d'équivalent de poids sec des plantes (sauf pour calendula, 1/20)

Ce produit est soumis à la réglementation des "compléments alimentaires".

Macérations solaires dans l'huile : armoise vulgaire, millepertuis, rose

Ce produit est soumis à la réglementation des "cosmétiques".

Hygiène : tous les instruments sont passés à la vapeur, pour éviter entre autre une contamination entre les plantes.

Perspectives et motivation

Quel type d'agriculture est pratiqué sur la ferme ? Labels ?

C'est une agriculture biologique, mais le label n'est pas encore reconnu pour tous les produits (une partie des plantes sont en conversion).

Label bio pour les produits à base de plantes cultivées qui ont une traçabilité, sinon en conversion vers AB.

Label AB aussi pour les produits à base de plantes venant de cueillettes sauvages.

Envisagez-vous une évolution de votre exploitation à court ou moyen terme??

Installation d'un **séchoir**

Extension de surface cultivable, mise en forme de terrasses supplémentaires au printemps 2017 sur une autre partie de la parcelle : petits fruits, autres plantes pour distillation.

Production des petits fruits séchés

Acquisition d'un alambic : envisagé pour l'année prochaine, afin de distiller les plantes en vue de la fabrication d'hydrolats. (Stages chez des producteurs dans le Jura et dans les Hautes-Alpes réalisés en 2015).

Fabrication de **baumes, de sirops et de bonbons médicinaux**.

Pourquoi voulez-vous adhérer à Croc'Bauges ?

Je conçois cette activité en lien avec le territoire, pour proposer aux habitants des Bauges des produits médicinaux d'ici.

Si vous deviez résumer votre ferme, votre travail ou vos produits, en quelques mots ?

Ce qui me motive d'abord, c'est de développer l'autonomie du territoire. Je souhaite le faire à travers les plantes médicinales, en permettant à tout le monde de se soigner sagement avec des plantes locales.

La redécouverte de plantes médicinales et de savoirs populaires remis au goût du jour est aussi une passion que je souhaite transmettre.

Ma ferme est un lieu expérimental à l'écoute du vivant.

Mme Fanny Vidalenche certifie que les renseignements portés

sur cette fiche d'exploitation sont exacts et en conformité avec la réalité de mon travail

Fait le 17 novembre à Le Châtelard

Engagement d'approvisionnement – Année 2016

Nom de la structure : ***A l'aunée des bois***

Besoins en terme de place et de matériel (banque de froid, mètres linéaires...) ? entre 50 cm linéaires et 1ml.

Animations envisagées ? *Je suis prête à venir tenir un stand pour présenter mes produits aux clients et aux vendeuses.*

Produits	Quantité envisagée	Prix envisagés	Calendrier prévisionnel
Extraits de bourgeons 1DH (50 ml)	40 flacons	12 euros	Fin novembre 2016
Complexes (alcoolatures en mélange)	50 flacons	11 euros (30 ml)	Début décembre 2016
Alcoolatures simples	50 flacons	10 euros (30 ml)	Fin novembre 2016
Alcoolatures et extraits de bourgeons sur commande à partir d'une liste	Selon demande	Selon produit voir ci-dessus	Fin novembre 2016
Graines broyées de lin, courge et chardon marie (pot de 140g)	Ne sais pas encore	4 euros	Mi-décembre 2016
Bonbons médicinaux (racine d'aunée)	Ne sais pas encore		Mi-décembre 2016
Racines de guimauve et angélique automne 2017			

Signature du producteur

A l'Aunée des Bois



La quintessence des plantes

Fabrication de préparations pour la phytothérapie à partir de plantes médicinales sauvages ou de culture. Les plantes sont cueillies et produites dans le Parc Naturel régional du massif des Bauges (Savoie), en agrobiologie.

Pour la saison 2016/2017, alcoolatures et extraits de bourgeons disponibles.

Certification biologique AB pour les cueillettes sauvages et conversion sur les plantes en culture.

Alcoolatures (flacons de 30 ml)

Les alcoolatures sont fabriquées avec de l'alcool de blé certifié AB et de l'eau de source. Les plantes sont mises à macérer 1 mois minimum, puis filtrées, pressées et diluées à 25% d'alcool au moment de la mise en flacon. Elles s'utilisent à raison de 10 à 20 gouttes selon la corpulence de la personne et l'effet désiré.

Plante	Partie récoltée	Origine	Certification AB	Disponibilité	Prix unit. TTC
achillée	sommité fleurie	sauvage	oui	novembre 2016	10
agripaume	sommité fleurie	culture	conversion	novembre 2016	10
ail des ours	plante entière	sauvage	oui	novembre 2016	10
alchémille	plante entière	sauvage	oui	décembre 2016	10
angélique	racine	culture	conversion	décembre 2016	10
armoise commune	sommité fleurie	sauvage	oui	novembre 2016	10
artichaut	feuille	culture	conversion	novembre 2016	10
grande aunée	racine	culture	conversion	décembre 2016	10
bardane	racine	sauvage	oui	décembre 2016	10
benoite	racine	sauvage	oui	novembre 2016	10
camomille romaine	fleur	culture	conversion	novembre 2016	10
chardon marie	graines	culture	conversion	décembre 2016	10
échinacée	racine	culture	conversion	décembre 2016	10
églantier	fruits	sauvage	oui	décembre 2016	10
escholtzia	plante entière	culture	conversion	novembre 2016	10
genévrier	fruits	sauvage	oui	décembre 2016	10
mauve sylvestre	sommité fleurie	sauvage	oui	décembre 2016	10
menthe sylvestre	sommité fleurie	sauvage	oui	novembre 2016	10
menthe poivrée	parties aériennes	culture	conversion	décembre 2016	10
millepertuis	sommité fleurie	sauvage	oui	novembre 2016	10
origan	sommité fleurie	sauvage	oui	novembre 2016	10
ortie	parties aériennes	sauvage	oui	novembre 2016	10
pin sylvestre	jeunes pousses	sauvage	oui	novembre 2016	10

Plante	Partie récoltée	Origine	Certification AB	Disponibilité	10
pissenlit	plante entière fleurie	sauvage	oui	novembre 2016	10
plantain lancéolé	plante entière fleurie	sauvage	oui	novembre 2016	10
prêle	tiges stériles	sauvage	oui	novembre 2016	10
reine des prés	sommité fleurie	sauvage	oui	novembre 2016	10
sarriette	sommité fleurie	culture	conversion	décembre 2016	10
serpolet	sommité fleurie	culture	conversion	décembre 2016	10
souci	sommité fleurie	culture	conversion	novembre 2016	10
tilleul	fleurs	sauvage	oui	novembre 2016	10
valériane	racine	sauvage	oui	décembre 2016	10

Extraits de bourgeons (flacons de 50 ml)

Les extraits de bourgeons sont fabriqués avec de l'alcool de blé certifié AB, de la glycérine végétale certifiée AB et de l'eau de source. Les plantes sont mises à macérer 1 mois minimum, puis filtrées et pressées. Ensuite, elles sont diluées au 1D (1/10ème) puis dynamisées manuellement. La préparation est à 25% d'alcool au moment de la mise en flacon. Elles s'utilisent à raison de 15 à 30 gouttes selon la corpulence de la personne et l'effet désiré.

Plante	Origine	Certification AB	Disponibilité	Prix unit. TTC
aubépine	sauvage	oui	novembre 2016	12
bouleau pubescent	sauvage	oui	novembre 2016	12
cassis	culture	conversion	novembre 2016	12
châtaignier	sauvage	oui	mai 2017	12
chêne rouvre	sauvage	oui	mai 2017	12
églantier	sauvage	oui	novembre 2016	12
érable champêtre	sauvage	oui	novembre 2016	12
framboisier	sauvage	oui	mai 2017	12
frêne	sauvage	oui	novembre 2016	12
genévrier	sauvage	oui	mai 2017	12
mélèze	sauvage	oui	mai 2017	12
noisetier	sauvage	oui	novembre 2016	12
noyer	sauvage	oui	novembre 2016	12
pommier	sauvage	oui	novembre 2016	12
ronce	sauvage	oui	novembre 2016	12
sapin	sauvage	oui	mai 2017	12
tilleul	sauvage	oui	novembre 2016	12
viorne lantane	sauvage	oui	mai 2017	12



Complexes (flacons de 30 ml)

Les complexes sont des préparations fabriquées à partir d'alcoolatures et d'extraits de bourgeons. Ils allient tous les bienfaits des plantes pour répondre à un besoin courant. Ils s'utilisent à raison de 10 à 20 gouttes selon la corpulence et l'effet désiré.

Produit	plantes	Certification AB	Disponibilité	Prix unit. TTC
Articulations	cassis bourgeons, ortie, reine des prés	non	décembre 2016	12
Bain de bouche	plantain lancéolé, benoite, souci	non	décembre 2016	12
Contre-coup des montagnes	hélíchryse, souci, menthe poivrée	non	décembre 2016	12
Digestion	menthe poivrée, angélique, grande aunée	non	décembre 2016	12
Refroidissement	serpolet, origan, pin sylvestre	non	décembre 2016	12
Sommeil	valériane, escholtzia, tilleul bourgeon	non	décembre 2016	12
Vermifuge	grande aunée, armoise commune, sarriette	non	décembre 2016	12

La TVA est à 5,5% conformément à la réglementation sur les compléments alimentaires.
Les frais de livraison sont en sus.